



Vivre à Creuse

N° 4 - Juin 2002

Éditorial

Bulletin communal d'information

Comité de rédaction :

Ludivine Godard
Jean-Étienne Lefin
Bernard Vincent

Mise en page :

Bernard Vincent
ber.vincent@wanadoo.fr

Il y a un an déjà nous vous faisons parvenir le premier numéro de votre bulletin communal d'information.

Nous espérons que ce modeste organe de liaison, consacré à la vie de la commune, aura pu vous apporter des informations utiles.

Vous retrouverez, dans ce quatrième numéro, quelques sujets qui méritent toute notre attention : le budget communal, bien sûr, dont la santé est excellente, mais aussi l'évolution actuelle de nos préoccupations concernant le projet d'intercommunalité ou l'épandage de boues venues de stations d'épuration.

Dans un registre plus aimable, c'est avec grand plaisir que nous vous proposons ici quelques projets visant à favoriser les relations conviviales, que ce soit en tenue de sport ou devant les écrans des ordinateurs de notre futur espace communal d'informatique.

Veillez ne pas oublier, enfin, que ce bulletin est le vôtre. Nous y publierons donc toute information d'intérêt général que vous voudrez bien nous communiquer. Il vous suffit pour cela de prendre contact avec l'un des membres du comité de rédaction.

Nous vous remercions pour votre bienveillant accueil et vous souhaitons un été rayonnant.

Le Conseil Municipal

Les dossiers à l'étude

Le projet d'intercommunalité :

Ainsi que nous vous l'avons laissé entendre dans notre bulletin de décembre 2001, le projet de fédération des communes des trois cantons (Hornoy le Bourg, Poix de Picardie et Molliens Dreuil), a été abandonné.

En revanche, le projet de rattachement de notre commune à Amiens métropole reste à l'étude. Une réunion avec des représentants de cette structure est envisagée prochainement.

Naturellement, nous incitons tous ceux d'entre vous, qui auraient des questions ou des suggestions à formuler concernant ce projet, à en faire état au plus vite.

L'affaire des boues, suite...

Comme vous le savez, le Conseil Municipal a eu à examiner, lors de ses réunions de mai et juin 2001, les termes d'une enquête publique relative à l'épandage sur le territoire de la commune des boues issues de la station d'épuration de Seine-Aval à Achères, dans le département des Yvelines.

En dépit des affirmations rassurantes présentées par le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, il est clair que ces boues ne présentent pas toutes les garanties indispensables en matière de pollution à court, moyen et long terme et que l'acheminement de ces boues jusqu'au terrain d'épandage entraînera inévitablement une circulation importante de poids lourds dont le passage ne peut qu'endommager les voies communales.

Comme vous le savez, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de manifester son opposition au projet d'épandage

De plus, 112 d'entre vous ont signé, en mai 2001, une pétition affirmant et justifiant notre refus.

En dépit de cette opposition massive et, nous le croyons, parfaitement justifiée, la commission chargée de la conduite de l'enquête d'utilité publique a rendu un avis favorable !

À ce jour, le Préfet n'a toutefois pas fait connaître sa décision. Sans doute le moment, lui, n'était-il pas favorable...

Quoi qu'il advienne nous restons vigilants et vous tiendrons informés de l'évolution de cette affaire.

Le budget communal

Lors de sa séance du 12 avril, le Conseil Municipal a examiné le compte administratif de l'année 2001 et les prévisions budgétaires pour 2002.

le compte administratif est le résultat définitif de l'exercice annuel. Celui-ci fait apparaître, pour 2001, un excédent de 138 135, 85 francs. Cette somme venant s'ajouter aux excédents des années précédentes, c'est un excédent cumulé de 324.222,13 francs qui apparaît. Après déduction des besoins urgents en investissement, le montant disponible se monte à 312 995, 13 francs, soit 47 715, 80 euros.

Ces résultats ont été soumis au vote du Conseil Municipal qui les a approuvés à l'unanimité.

Cette saine gestion du budget aura naturellement pour conséquence le maintien à leur niveau actuel des taux d'imposition.

L'excédent constaté nous permettra d'envisager sereinement, l'an prochain, quelques travaux nécessaires dans le bâtiment communal.

Compte administratif 2001 :

- Excédent 2001 :	138 135,85 F
- Excédents cumulés (2001 + années antérieures) :	324 222,13 F
- Déficit d'investissement :	11 227,00 F
- Excédent disponible :	312 995,13 F

Budget primitif 2002 :

- Dépenses de fonctionnement :	131 036 €
- Recettes de fonctionnement :	131 036 €
- Dépenses d'investissement :	20 015 €
- Recettes d'investissement :	20 015 €

Projets et vie quotidienne

Sports et loisirs

La fête du 14 juillet nous offrira, comme de coutume, l'occasion d'organiser un match amical de football.

Afin de préparer cette magnifique rencontre, l'équipe des sports et loisirs vous invite à participer à quelques séances de mise en jambes.

Nous vous attendons pour ces entraînements salutaires les **23 et 30 juin à 10h** sur la pelouse du stade municipal.

Un rafraîchissement sera offert aux sportifs après l'effort.

Projet d'espace informatique

Dès qu'un local de la mairie aura été aménagé à cet effet, quelques ordinateurs simples seront mis à la disposition des habitants de Creuse selon un calendrier qui reste à définir. Ceux qui le souhaiteront pourront dès lors effectuer sur ces machines toutes les opérations de traitement de texte et d'impression.

S'il advenait que vous disposiez d'un ordinateur en état de marche dont vous souhaitiez vous désaisir, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Entretien des espaces communaux

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler sa confiance au Centre d'Aide par le travail pour l'accomplissement de cette tâche

Gestion de la salle communale

La salle communale demeure à la disposition des habitants de la commune moyennant une participation financière de 70 €.

Pour la réserver, vous pouvez vous adresser à la mairie, durant les heures de permanence, ou à Jean-Étienne Lefin au 8, rue Derrière les Haies.

Du 11 juillet au 3 août, c'est à Ludvine Godard que vous pourrez demander la clef.

Ramassage des déchets verts

Ces déchets doivent être présentés au ramassage dans des poubelles standards, présentées ouvertes de préférence.

Nous rappelons à tous que des poubelles réservées à cet usage sont mises à votre disposition, pour un montant de 40 F l'une, par le SIROM.

Les sacs sont proscrits.

Les branches, branchages et grosses tailles de haies peuvent être enlevés s'ils sont liés en fagots n'excédant pas 1,20 m de longueur.

À Creuse la collecte s'effectue le mercredi selon le calendrier ci-dessous :

- 19 juin
- 3 juillet
- 17 juillet
- 31 juillet
- 14 août
- 28 août
- 11 septembre
- 25 septembre
- 9 octobre
- 23 octobre
- 6 novembre
- 20 novembre
- 4 décembre (fin de la campagne 2002)

En dehors de ces dates vous pouvez utiliser la déchetterie de Loeuilly (incluse dans le SIRTOM d'Hornoy le Bourg).